

A monsieur **Jacques Myard**
Député des Yvelines
36 avenue de la République
78500 Sartrouville

Le Vésinet, le 9 juillet 2008

Monsieur le député

Je consacre à la vie politique du Vésinet un blog qui enregistre depuis octobre 2007, début de la campagne municipale, plus d'un demi million de consultations et a reçu quelques 4.000 commentaires de lecteurs attentifs aux affaires de leur ville. Informateur reconnu des vésigondins je vous transmets sous forme de lettre ouverte une suggestion qui reprend l'avis de nombreux commentateurs.

En effet par votre présence active sur le terrain vous n'ignorez rien du **malaise** qui perdure dans notre commune. Robert Varèse élu "grâce" au **cafouillage** de l'investiture de votre parti et fort de votre soutien, a confirmé qu'il tenait le cap annoncé pendant sa campagne électorale, au grand dam des habitants favorables à la construction d'une **patinoire** et d'un centre **multi activités**. A ceux qui clament que la démocratie c'est le respect du verdict des urnes, les premiers rappellent que les nouveaux élus n'ont pas pour mission de **défaire** ce que les précédents avaient décidé en accord avec leur majorité d'alors.

La communauté vésigondine apparaît plus divisée que jamais après la reconnaissance par la nouvelle équipe que le **coût** pour le contribuable résultant de l'abandon du projet dépassera considérablement les estimations *a minima* publiées pendant la campagne par votre candidat et excédera de plus **de 10 millions d'euros** la charge pour la ville de l'opération planifiée par son prédécesseur.

En ces temps de pouvoir d'achat en berne, vous n'êtes pas indifférent aux difficultés financières que rencontrent de nombreux habitants ni à la perspective que leurs impôts soient augmentés substantiellement, sans apport de nouveaux services, pour satisfaire une promesse électorale démagogique aux conséquences sciemment masquées.

Les mêmes causes générant les mêmes effets, monsieur Varèse se coupe lui aussi des réalités et esquive tout débat sur cette question. Il monte le mur à l'abri duquel il administrera la cité, tout comme son **prédécesseur**. Avant que la scission ne soit consommée l'intervention d'un **médiateur** peut contribuer à réduire la fracture municipale et la facture post-électorale, aux fins de pacifier une population échaudée par les pulsions autoritaristes de deux maires successifs.

Pourquoi ne seriez vous pas cet homme là ?

Soyez assuré que je réserverai sur mon blog à votre réponse la place requise pour l'expression de votre point de vue *es qualité* de député de la circonscription. Dans cette attente, recevez monsieur Myard l'assurance de ma meilleure considération.

Michel Coudert Alias Phénix

- www.levesinet.com